

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Vie Associative
130/19

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 SEPTEMBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-CLAUDE FERAUD**

OBJET : Animation pour les personnes du bel âge - Subventions de fonctionnement (5ème répartition) et d'investissement (3ème répartition) - Exercice 2018.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué à l'animation des personnes du bel âge, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, suivant les tableaux joints au présent rapport, les demandes de subventions de fonctionnement et d'investissement formulées par diverses associations, au titre de l'année 2018.

Le montant des subventions à allouer s'élève à :

- 44.300 € au titre du dispositif de soutien aux associations de l'animation pour les personnes du bel âge – fonctionnement ;
- 4.650 € au titre du dispositif de soutien aux associations de l'animation pour les personnes du bel âge – investissement – biens matériels et études ;

Pour toute subvention supérieure à 23 000 €, une convention de partenariat conforme à la convention type prévue à cet effet, sera établie préalablement au versement de l'aide départementale.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL